

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU

GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2000 11 026 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE
DIRECTEURS GENERAUX
AU MINISTERE DE LA
COMMUNICATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par le Décret D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Les Cadres dont les noms suivent sont nommés aux postes ci-après :

DIRECTRICE GENERALE DE LA RADIO TELEVISION GUINEENNE :

- Madame Aïssatou Bela DIALLO, précédemment Directrice de la Télévision Nationale, en remplacement de Monsieur Boubacar Yacine DIALLO ;

DIRECTEUR GENERAL DU QUOTIDIEN NATIONAL HOROYA :

- Monsieur Fassiri CAMARA, précédemment Rédacteur en Chef Dudit Journal, en remplacement de Monsieur Ousmane CAMARA

DIRECTEUR DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

- Monsieur Kandet Oumar TOURE, confirmé

DIRECTEUR GENERAL DE LA RADIO RURALE DE GUINEE

- Monsieur Alpha Kabinet KEITA, confirmé ;

DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE GUINEEN DE PUBLICITE :

- Monsieur Sékou Oumar DIALLO, confirmé ;

DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE CINEMA ET DE PHOTOGRAPHIE DE GUINEE (ONACIG)

- Monsieur Harouna SOUMAH, précédemment Chef de la Section Photo à ONACIG ;

DIRECTEUR GENERAL DE LA PRESSE RURALE

- Monsieur Mamady Wasco KEITA, précédemment Secrétaire Général de la Rédaction du Journal HOROYA, en remplacement de Monsieur Mamadou Saliou BALDE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 16 MARS 2000



GENERAL LANSANA CONTE